

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2022

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
15

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,
Adjoints - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Corinne HAJOSI - Mme
Priscille BAKAJ - Mme Sabrina REISS - Mme Aurélie LHOMMÉ - M.
Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers
présents
12 + 3 procurations

Absent excusé et non représenté : /

Absents : /

A donné procuration : M. Luc RIEFFEL à M. Aurélien MEROT
M. Jean-Baptiste IDCZAK à Mme Priscille BAKAJ
M. Benoît RINGENBACH à Mme Caroline MULLER

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Finances : Budget communal – Investissement avant vote du budget primitif 2023

Madame Caroline MULLER, Adjointe en charge des finances, rappelle les dispositions extraites de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :

« Dans l'attente du vote du budget 2023 la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente. »

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à procéder avant le Budget Primitif 2023, aux engagements et mandatements de dépenses d'investissement sur la base de 25% des prévisions de 2022 des comptes suivants :

Compte/Libellé 25%	Budget 2022	Engagt/Mandatement
2111 Terrains nus	1 500,00 €	375,00 €
2131 Bâtiments publics	38 196,04 €	9 549,01 €
2151 Réseaux de voirie	48 521,69 €	12 130,42 €

2157	Matériel et outillage technique	18 340,00 €	4 585,00 €
2158	Autre mat. et outil. de voirie	97 952,46 €	24 488,11 €
2764	Créances part. et pers. droit privé	24 518,16 €	6 129,54 €

soit un total de 57 257,08 €

BRUEBACH le 09 décembre 2022

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

